

## Réunion du 11 avril 2024 – 19h

Date de convocation du conseil municipal : 04/04/2024

**Présents** : Devarissias P - Mazabraud E - Goudier J.L - Grenier G - De Marchi L - Amri K - Moreau C - Besse M - Stadelmann S - Coco A - Leroy J - Tessier A

**Excusés** : Bonnaud F - J.F Boulesteix (procuration à Anthony Tessier) - Lesage M (procuration à Séverine Stadelmann)

**Secrétaire de Séance** : Eliane Mazabraud

1 – Approbation à l'unanimité des membres présents du compte-rendu de la réunion du 20 mars 2024

2 – Vote des budgets primitifs de l'exercice 2024 :

Après avoir entendu la présentation faite par le maire des Budgets Primitifs 2024 pour le Budget Assainissement et le Budget Commune, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les Budgets Primitifs 2024 arrêtés comme suit :

**a) Budget Assainissement**

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	23 949,10 €	23 949,10 €
Section d'Investissement	493 948,00 €	493 948,00 €

**b) Budget Commune**

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	528 714,86 €	528 714,86 €
Section d'Investissement	205 616,16 €	205 616,16 €

3 – Attribution des subventions 2024 aux associations :

Sur proposition du maire et de la commission des finances, le conseil municipal a adopté à la majorité des membres présents l'attribution des subventions 2024 aux associations comme suit :

ACCA Janailhac	150 €
Au Coin de la Place	200 €
Au Fil de l'Isle	150 €
Chats'nailhac	150 €
Comité des Fêtes	1 500 €
Janailhac Amitiés	150 €
Janailhac Patrimoine	150 €
Les Amis de Kilstett	2 500 €
Les 3 Crayons Bleus	200 €
Ecole de Foot	150 €
Ligoure Pêche	150 €
Chiens guide d'aveugle	50 €
Fédération des DDEN	30 €
Les Restos du Cœur	50 €
Ligue contre le cancer	50 €
Secours Populaire	50 €
Jazz aux villages	300 €

-----  
**TOTAL**                      **5 980 €**

A noter que Goudier Jean-Louis n'a pas participé au vote pour l'association Janailhac Patrimoine, De Marchi Laurent et Leroy Janine pour l'association Au Coin de la Place.

#### 4 – Vote des taux d'impositions :

Le maire rappelle qu'en 2023 les taux d'impositions ont été augmentés de 1,5 %. Il propose au conseil municipal d'appliquer une augmentation similaire pour 2024, ayant pour objectif de maintenir une politique d'investissement constante.

Après délibération, le conseil municipal décide d'appliquer l'augmentation de 1,5% et vote les taux suivants :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12,79 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,82 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 73,24 %

#### 5 – Ligne de Trésorerie – Budget Commune :

Le maire indique qu'en raison des travaux d'aménagements de sécurité du bourg, il est nécessaire de reconduire la ligne de trésorerie et d'augmenter le montant de celle-ci, permettant de régler l'opération financière avant l'obtention des amendes de police.

Il rappelle qu'en 2023, la ligne de trésorerie était de 100 000 €.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de contracter une ligne de trésorerie de 130 000€ pour 2024.

#### 6 – Adhésion groupement de commande SEHV 2026/2028 (électricité et fioul) :

Le maire informe le conseil municipal que le groupement d'achat d'énergies (électricité et fioul) pour les années 2026 à 2028 est en cours de reconduction.

#### 7 – Reprise des travaux de l'assainissement collectif :

Suite aux intempéries de ces derniers mois, le chantier a pris du retard. L'entreprise Pradeau TP doit reprendre les travaux le 15 mai pour une période d'environ 1 mois.

La dernière phase de travaux sera axée pour la pose du poste de refoulement et à la liaison de l'ancienne station à la nouvelle.

Il va être demandé au bureau d'étude de prévoir une visite de la nouvelle station pour les élus et les habitants de la commune.

#### 8 – Réfection cour de l'école – discussion pour le choix de la maîtrise d'œuvre :

Des ateliers avec les enfants de l'école ont déjà été réalisés par le CAUE. Jean-Louis Goudier, qui était présent à chaque atelier, explique le déroulement de ceux-ci.

Une synthèse de ces ateliers sera remise dans quelques semaines.

Afin de faire les demandes de subvention au Département, avant le 1<sup>er</sup> octobre 2024, le choix d'un bureau d'étude sera nécessaire au cours du mois de mai ou juin.

#### 9 – Aménagements de sécurité – point sur les échanges avec les résidents du bourg :

Le maire informe le conseil municipal que 4 habitants du bourg de Janailhac sont venus prendre connaissance des plans et échanger avec les élus présents, lors de la permanence du mercredi 10 avril.

Il fait un point sur les entreprises consultées pour les travaux d'aménagements de sécurité et confirme au conseil municipal que le RD118 (rue Saint-Eutrope) sera refaite, par le Département, en enrobé à chaud.

#### QUESTIONS DIVERSES :

##### ➤ Commission environnement :

- Séverine Stadelmann et Carine Moreau présentent le flyer qui sera joint aux factures des ordures ménagères, précisant les coûts et les volumes collectés, ainsi que les pratiques des usagers de la communauté de communes Pays de Nexon-Monts de Châlus.

- La collecte des recyclables dans un bac individuel en porte à porte comme pour les ordures ménagères, aurait un coût de fonctionnement trop élevé.

- Le dispositif Kling, proposé par le SYDED, sera effectif sur le territoire de la Communauté de Communes à titre expérimental pour certains éco-points du territoire.